

■ **Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de Geneux-Dancet SA et des entreprises affiliées**, à Meyrin, fondation (FOSC du 09.09.2002, p. 6). Les pouvoirs de Barthere Monique, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Rosay Annick, de Essertines-sur-Yverdon, à Cessy, F, membre du conseil, signe collectivement à deux.

Journal no 6907 du 18.06.2003
(01050030 / CH-660.0.053.948-5)